

COMMUNIQUÉ
19 juin 2017

**FORTES CHALEURS :
L'AD-PA RAPPELLE LES MESURES QUI S'IMPOSENT**

Les fortes chaleurs en prévision font penser au drame de la canicule de 2003.

Les liens avec les services météo, les plans d'alerte, les interventions à tous les niveaux de l'Etat sont autant d'éléments d'amélioration issus de l'expérience de 2003.

Pour autant, les mesures générales ne règlent qu'une partie du problème : il faut adapter les réponses à chaque personne. Ainsi des Personnes Agées se retrouvent aux urgences car elles ont trop bu, d'autres refusent les pièces climatisées où elles « ont froid ».

Pour mieux écouter nos aînés et être vraiment à leur service, il faut augmenter le nombre de professionnels auprès d'eux à domicile et en établissement, ce qui créera des centaines de milliers d'emplois.

Et l'essentiel, évidemment, pour mettre en œuvre ces évolutions, est d'avoir un(e) Ministre des Personnes Agées dans le Gouvernement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées